

**INTERPELLATIONS  
ET QUESTIONS ORALES  
(Suite)**

**Question orale  
de M. Christophe Bastin  
à Mme Jacqueline Galant, Ministre de la  
Fonction publique, de la Simplification  
administrative et des Infrastructures sportives,  
sur « les terrains synthétiques sans  
remplissage »**

**Mme la Présidente.** – L'ordre du jour appelle la question orale de M. Bastin à Mme Galant, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives, sur « les terrains synthétiques sans remplissage ».

La parole est à M. Bastin pour poser sa question.

**M. Christophe Bastin** (Les Engagés). – Madame la Ministre, c'est une question très importante qui concerne une multitude de nos clubs puisque les terrains de sport synthétiques se sont développés très fortement ces dernières années dans notre Région.

Depuis 2021, les remplissages avec des microplastiques comme le SBR ne peuvent plus faire l'objet de subventions et les porteurs de projets doivent se tourner vers des alternatives comme le liège, le coco, les noyaux d'olive concassés ou encore les rafles de maïs. Ces alternatives sont intéressantes, mais chacune comporte des inconvénients. La création de surfaces synthétiques sans remplissage constitue une nouvelle piste qui comporte en plus l'avantage de demander moins d'entretien. Cependant, cette alternative n'est pas homologuée actuellement par les fédérations sportives et en particulier par la plus importante, l'ACFF.

Madame la Ministre, des contacts sont-ils en cours avec les fédérations sportives et notamment l'ACFF afin de permettre l'homologation de ce nouveau type de surface synthétique ? L'administration a-t-elle déjà pu se pencher sur les avantages et les inconvénients potentiels de cette surface ? Des exemples existent-ils dans d'autres pays ? À terme, ce type de surface pourra-t-il être privilégié dans les soutiens publics ?

**Mme la Présidente.** – La parole est à Mme la Ministre Galant.

**Mme Jacqueline Galant**, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives. – Monsieur le Député, le développement des terrains synthétiques soulève plusieurs questions, notamment en termes de mutualisation de l'utilisation de ces infrastructures entre plusieurs disciplines sportives, ainsi que la nécessité de présenter des alternatives aux billes en microplastique.

Concernant la mutualisation, je note avec satisfaction que la FIFA et la Fédération internationale de hockey ont rédigé un guide pour permettre l'homologation de terrains multisports. Cette dynamique doit être poursuivie et étendue.

En outre, concernant les terrains sans remplissage, l'Association des clubs francophones de football souhaite, avant de modifier sa réglementation, s'assurer que ce type de terrain répond aux normes sportives et de sécurité. Elle devrait me revenir très prochainement avec des propositions à ce propos. Dès qu'une solution sera homologuée par l'ACFF, je ne manquerai pas de vous préciser le type de terrain qui sera privilégié.

Plus globalement, je participerai cette semaine à une rencontre avec l'ACFF afin de faire le point sur la question des terrains de sport synthétiques, dont le football est le plus grand utilisateur. Comme vous pouvez le constater, les discussions se poursuivent afin de trouver la meilleure solution.

**Mme la Présidente.** – La parole est à M. Bastin.

**M. Christophe Bastin** (Les Engagés). – Merci, Madame la Ministre, pour cette réponse très concrète. Tout comme vous, je suis pour la mutualisation. Il faut dépenser intelligemment les deniers publics et je suis certain que l'on arrivera, en collaborant avec l'ACFF et les autres fédérations, à une solution idéale. Je reviendrai vers vous dans les jours ou les semaines à venir.

**Mme Jacqueline Galant**, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives. – Je les vois mercredi ; vous pouvez donc revenir avec une question dans 15 jours.

**Question orale**  
**de M. Thierry Witsel**  
**à Mme Jacqueline Galant, Ministre de la**  
**Fonction publique, de la Simplification**  
**administrative et des Infrastructures sportives,**  
**sur « l'état d'avancement de la consultance et**  
**des repreneurs potentiels du Country Hall de**  
**Liège »**

**Mme la Présidente.** – L'ordre du jour appelle la question orale de M. Witsel à Mme Galant, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives, sur « l'état d'avancement de la consultance et des repreneurs potentiels du Country Hall de Liège ».

La parole est à M. Witsel pour poser sa question.

**M. Thierry Witsel** (PS). – Madame la Ministre, le 20 mai dernier, vous avez indiqué qu'un marché de consultance d'un montant de 12 000 euros avait été attribué afin d'identifier un ou plusieurs candidats repreneurs pour le Country Hall de Liège. Vous avez précisé que les résultats de cette mission étaient attendus pour la première quinzaine de juin. De plus, vous avez précisé que des discussions sur les perspectives d'avenir du site, qu'il s'agisse de ce projet ou d'une autre orientation, devraient se tenir prochainement au sein du Gouvernement wallon.

La mission de consultance a-t-elle été clôturée ? Combien de candidats repreneurs ont été identifiés ? Pour chaque candidat, de quel type d'acteur s'agit-il – privé, associatif, public ou partenariat mixte ? Quelles sont les intentions concernant l'affectation future du Country Hall – sportive, culturelle, résidentielle ou autre ? Une exploitation de type salle de sport et de spectacle est-elle encore envisagée ? Ces repreneurs ont-ils formulé une offre ferme ou uniquement une manifestation d'intérêt ? Le cas échéant, quelles garanties la Wallonie exigera-t-elle pour préserver l'intérêt public et la vocation originelle du site ? Quelle est l'échéance fixée par votre cabinet pour prendre une décision définitive sur la cession, la concession ou une autre formule de gestion du Country Hall ?

**Mme la Présidente.** – La parole est à Mme la Ministre Galant.

**Mme Jacqueline Galant**, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives. – Monsieur le Député, même s'il s'agit d'un site relevant de la compétence de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et comme j'ai déjà pu le dire en commission au Parlement de la Fédération le 17 juin dernier, je vous confirme que le marché de services portant sur la désignation d'un agent immobilier compétent au niveau national et international a été attribué.

L'agence a pu débuter sa mission au début du mois de juin 2025. Pour accélérer leur travail, mon cabinet a réuni tous les éléments sollicités par l'agence afin que cette dernière puisse soumettre le bien à de potentiels acquéreurs dans les plus brefs délais.

À ce stade, il n'y a donc aucune position définitive quant à l'avenir du Country Hall, mais il faut bien garder à l'esprit que cette infrastructure impacte durement les finances de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**Mme la Présidente.** – La parole est à M. Witsel.

**M. Thierry Witsel (PS).** – Je suis conscient que c'est en Fédération Wallonie-Bruxelles, mais vous êtes ministre des Infrastructures sportives – et c'en est une. C'est pour cela que je me permets de poser cette question ici. Vous parlez de « début juin 2025 », vous êtes dans l'attente du retour de cette agence. J'entends aussi que la position définitive n'est pas encore prise sur l'avenir du Country Hall.

Les gestionnaires se questionnent sur leur avenir personnel et sur l'avenir du site, en ce compris cette petite salle qui le jouxte et le terrain de tennis à proximité du bâtiment administratif.

Antwerps Sportpaleis deviendra en septembre « AFAS Dome », « Lotto Arena » ; pourquoi ne pas, Madame la Ministre, chez nous, avoir une des salles comme celles que je viens de citer sur Liège qui s'appellerait « Arena Liège » ou « Sport Liège » ? C'est important avec le nombre de personnes que cela réunit d'assurer tant des événements sportifs que des événements culturels, des spectacles et autres. C'est une orientation qui peut être adoptée.

### Question orale

de **M. Thierry Witsel**

à **Mme Jacqueline Galant, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives, sur « le financement complémentaire pour la plaine sportive extérieure de la Gadale à Jodoigne »**

**Mme la Présidente.** – L'ordre du jour appelle la question orale de M. Witsel à Mme Galant, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives, sur « le financement complémentaire pour la plaine sportive extérieure de la Gadale à Jodoigne ».

La parole est à M. Witsel pour poser sa question.

**M. Thierry Witsel (PS).** – Madame la Ministre, la Ville de Jodoigne a récemment accueilli votre visite sur le complexe sportif de la Gadale, un projet majeur

comprenant un hall sportif, une piscine et une chaufferie biomasse, pour un investissement global de 25 millions d'euros. Ce complexe est aujourd'hui un lieu central pour plus de 30 clubs sportifs, plusieurs établissements scolaires et institutions publiques, accueillant plus de 2 000 usagers chaque semaine.

Pour finaliser ce projet et permettre la réalisation de la plaine sportive extérieure – dernière phase essentielle –, la Ville fait face à un besoin de financement complémentaire estimé entre 4 et 5 millions d'euros. Ce chantier représente non seulement un enjeu sportif, mais aussi un vecteur important de cohésion sociale et territoriale.

Madame la Ministre, quelles sont les conclusions de votre rencontre ? Quelles sont les intentions du Gouvernement wallon concernant l'octroi d'un soutien financier supplémentaire pour permettre la finalisation de la plaine sportive extérieure de la Gadale ?

Plus largement, comment envisagez-vous d'accompagner les communes dans la concrétisation de projets sportifs structurants ?

**Mme la Présidente.** – La parole est à Mme la Ministre Galant.

**Mme Jacqueline Galant,** Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives. – Monsieur le Député, la Ville de Jodoigne est en train de mettre en œuvre un *masterplan* sportif sur le site de la Plaine de la Gadale afin de concentrer au maximum l'offre sportive sur un même site.

En complément du hall sportif et de la piscine pour lesquels la Wallonie est déjà intervenue à hauteur de plus de 6 millions d'euros, les aménagements suivants sont envisagés :

- des terrains de tennis intérieurs et extérieurs avec club-house ;
- une zone pour le tir à l'arc ;
- une salle polyvalente ;
- des terrains de beach-volley ;
- des terrains de pétanque ;
- une piste d'athlétisme avec un terrain de football, un club-house, des vestiaires ;
- un terrain de football.

Pour ces aménagements, aucune demande de subvention n'a encore été introduite.

Néanmoins, je peux déjà vous dire que ce type de projet répond totalement à mes priorités puisqu'il vise à regrouper les installations sur un même site dans un objectif de mutualisation des infrastructures, ce qui relève d'une bonne gestion des deniers publics.

Quant aux mesures d'accompagnement des communes, la Wallonie soutient financièrement les projets via les dispositifs législatifs mis en place au

regard des disponibilités budgétaires dont elle dispose pour le secteur, et l'administration est disponible pour conseiller les porteurs de projet.

Je souhaite rappeler, une nouvelle fois, que la Wallonie intervient en tant que pouvoir subsidiant et ne peut donc pas se substituer aux porteurs de projet.

**Mme la Présidente.** – La parole est à M. Witsel.

**M. Thierry Witsel (PS).** – Merci, Madame la Ministre, pour ces éléments. Si j'ai bien compris, c'est un projet qui rentre tout à fait dans vos priorités, puisque l'on rationalise autour d'un même *masterplan* sportif. Cela voudrait dire aussi que si le dossier est posé, à nouveau pour ces 4 ou 5 millions manquants, la Ville de Jodoigne pourrait – je parle bien au conditionnel – bénéficier du supplément, puisqu'il leur manque 4 ou 5 millions d'euros.

J'insiste sur l'importance, Madame la Ministre, d'un signal fort du Gouvernement pour un soutien complémentaire qui permet non seulement de finaliser le projet, cohérent et durable, mais aussi de montrer que la Wallonie est aux côtés des communes qui investissent avec sérieux dans des infrastructures sportives au service de tous.

### **Question orale**

**de M. Thierry Witsel**

**à Mme Jacqueline Galant, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives, sur « les mesures de prévention et de protection à la suite de l'occupation du site sportif à Jamioulx »**

**Mme la Présidente.** – L'ordre du jour appelle la question orale de M. Witsel à Mme Galant, Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives, sur « les mesures de prévention et de protection à la suite de l'occupation du site sportif à Jamioulx ».

La parole est à M. Witsel pour poser sa question.

**M. Thierry Witsel (PS).** – Madame la Ministre, ce dimanche 15 juin en soirée, environ 200 caravanes de Gens du voyage se sont installées sur un terrain de football à Jamioulx. Elles avaient apparemment été chassées d'un autre terrain de football de Marchienne-au-Pont.

Au-delà de l'aspect communal, je m'interroge sur l'impact d'une telle occupation.

Par ailleurs, il semble que cette situation ne soit pas inédite : une installation similaire avait déjà eu lieu au même endroit en avril dernier. Les autorités locales ont

rapidement organisé une réunion d'urgence ce lundi, associant la police locale, les services juridiques et les représentants des deux communes concernées.

Avez-vous été informée de cette situation à Jamioulx ? Cette situation est-elle inédite ou annuelle ? A-t-on constaté, lors d'occupations similaires par le passé, des dégradations ou un empêchement d'accès à ces infrastructures pour les clubs ou les usagers habituels ?

Quelles mesures préventives pourraient être imaginées, en collaboration avec les communes ou les provinces, pour protéger et sécuriser les infrastructures sportives à l'avenir ?

**Mme la Présidente.** – La parole est à Mme la Ministre Galant.

**Mme Jacqueline Galant,** Ministre de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Infrastructures sportives. – Monsieur le Député, l'administration m'indique ne pas avoir été informée de l'occupation évoquée dans votre question.

Comme je l'ai déjà rappelé, la gestion et l'exploitation des infrastructures sportives ne relèvent pas de ma compétence. Il revient aux propriétaires et gestionnaires d'infrastructures sportives de prendre, dans la mesure du possible, les dispositions appropriées, en concertation avec les instances compétentes, pour éviter ce type de situation.

L'installation de matériel et de dispositifs de sécurisation des infrastructures sportives est parfaitement éligible aux subventions régies par le décret du 3 décembre 2020 relatif aux subventions octroyées à certains investissements en matière d'infrastructures sportives. Dans certains cas, une dérogation peut être sollicitée afin d'accélérer la procédure. Cette dérogation peut être accordée uniquement dans le cadre de la réalisation d'investissements revêtant un caractère urgent, pour lesquels le demandeur devra démontrer qu'ils étaient imprévisibles et résultent d'une situation indépendante de sa volonté.

J'attire l'attention sur le fait que cette dérogation vise à préserver le droit aux subventions en permettant à l'opérateur d'entamer les démarches plus rapidement, mais ne constitue nullement un engagement ferme d'intervention du Gouvernement dans les travaux.

**Mme la Présidente.** – La parole est à M. Witsel.

**M. Thierry Witsel (PS).** – Je vous remercie, Madame la Ministre, pour les informations, c'est important.

Ce genre de situation ne doit pas se répéter dans des installations sportives organisées par les autorités locales. Les clubs se retrouvent dans une situation

délicate, parfois conflictuelle. Il est important d'avoir ces discussions et communications autour de ce phénomène qui se répand de plus en plus.